

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 50

Artikel: Avant de dire oui
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201725>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASSENSTEIN & VÖGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger^{ve}, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements partent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les numéros de novembre et décembre 1904 seront adressés GRATUITEMENT à toute personne qui prendra un abonnement nouveau, de 12 mois, à dater du 1^{er} Janvier 1905.

Les végétaux et les noms de lieux.

M. le professeur H. Jaccard, un botaniste doublé d'un philologue, a publié en 1903, dans le *Bulletin de la Murithienne* (Société valaisanne des sciences naturelles), une étude extrêmement intéressante sur les noms des végétaux dans les noms de lieux de la Suisse française. L'étendue de ce travail, autant que son caractère scientifique, ne rentrent pas dans le cadre du *Conteur vaudois*. Nous pensons cependant que nos lecteurs nous sauront gré d'en extraire ce qui concerne le canton de Vaud.

Ce sont les arbres, et surtout les arbres fruitiers, dit M. H. Jaccard, qui fournissent le plus grand nombre de noms de localités. Cependant, les arbres de nos vergers jouent ici un rôle moins important que les arbres sauvages. Cela se comprend. Ce n'est qu'après que l'endroit était habité et par conséquent dénommé, souvent d'après les arbres qui y croissaient spontanément à son arrivée : tilleuls, ormes, érables, bouleaux, que l'homme y introduisait les arbres fruitiers. A la longue seulement, quand il fallut dénommer des subdivisions de territoires, des « parchets », des mas particuliers, on les a désignés par des noms dérivés de noms d'arbres fruitiers. Ces localités sont donc nécessairement plus rares, et ont été baptisées postérieurement.

Après les arbres, une certaine quantité d'arbrisseaux et d'arbustes, même des plus humbles, ronce, myrtille, etc., ont fourni des noms de localités, proportionnellement à leur taille ou à leur fréquence.

Les végétaux herbacés ont apporté leur part à cette formation des noms de lieux : telles sont d'abord les plantes cultivées, céréales, chanvre, lin, rave, lentille; mais on rencontre surtout, en bien plus grand nombre, pour la même raison que pour les arbres, des noms locaux dérivés de noms de plantes herbacées croissant en société et formant un trait du paysage, un élément caractéristique de la végétation : roseaux, laiches, joncs, fougères.

L'ordre que suit M. H. Jaccard dans son travail est celui de la classification botanique.

La *vuable* ou *vouabla*, ainsi que s'appelle en patois la clématite des haies, a donné son nom aux bois de Vuable (Oulens) et de Vuablob (Bussigny sur Morges).

De *cresson* ou *crinson* dérivent les diverses Cressonnrières.

De *rave* : les Ravières, localités des Ormonts. Il ne faudrait pas confondre avec ces Ravières, les nombreux Ravoire, Ravayre, Ravyre, etc., de la Suisse française, qui désignent des co-teaux très secs, exposés à l'ardeur, à la « rave » solaire.

Violette se retrouve dans : En la Violaz

(Aigle), à La Violetaz (Chessel, Aigle et Bussigny).

Le *lin* : Lignièrès (St-Saphorin; maisons à l'embouchure de la Dulive, près de Nyon; Châtel, près d'Essertines sur Rolle).

Le *tilleul*, en patois *tilhot*, revient avec une fréquence exceptionnelle dans les noms de localités, avec de nombreuses variantes : au Thé, à Eclépens; bois du They, à Puidoux et Veytaux; au They, à Corbeyrier; les Theys, au Rosé (Ormont-dessus); au Thay, à la Forclaz; la Joux des Theils, forêt d'Ollon; au Thy, Ollon; les Tilles, à Rennaz et à Provence; au Tilly, Lavey; les Tillettes, hameau du Lieu; Tilleriaz et Tilleries; Tillery, à l'Abergement.

Tilliez ou Tilly, de *tillietum*, bois de tilleuls, donne en composition avec Mont les innombrables Montilier, Montelier, avec une ou deux *l*, Monteiller, Montillier, Montilly, Monteilly, Montelly, etc.

L'*ayer*, nom patois de l'érable sycomore, a servi à dénommer la combe des Ayers (alpes de Bex) et les alpages d'Ayerne (sur Roche, Aigle et Bex).

Plano (érable faux-platane) se retrouve dans Au Planoz (Ecublens et Forel, Lavaux), le Plané (Vaulion).

Il est quelquefois embarrassant de décider si les nombreux Planey, Planex, Planet, Plané, désignent une localité située sur un plateau, sur un « plan » ou un lieu couvert de planes.

L'*Isérabla*, l'érable champêtre, a donné son nom à Isérables (Yvonand, Ferreyres et Daillens).

De *vegna*, nom patois de la vigne, dérivent les noms de nombreux hameaux et lieux-dits : Vigny, à Champvent, à Lonay, à Belmont et Essertines sur Yverdon, à La Chaux. Vegny à Granges près Payerne et à Marnand. Vegney à St-Prex, Vignex à Montreux, Vignasse à Bex, Vegnasse à Aigle, Les Vignes à Noville, Derrière les Vignes à Chessel, Sur la Vigne à Grandson, Les Vignettes à Sergey, La Vignette à Saubraz, Les Champs de la Vigne à Noréaz, Vigneules à Senarclens, Montreux, St-Saphorin sur Morges.

Un autre mot employé dans la désignation de fréquents lieux-dits, et qui montre que la vigne était cultivée jadis dans des lieux où elle est inconnue aujourd'hui, c'est le mot de Hutins ou Hutins, Utins, Utins, en français : hautain, nom donné aux vignes grim pant sur des arbres morts auxquels on a laissé les grosses branches, mode de culture très employé autrefois et usité encore sur la rive méridionale du Léman, aux environs d'Evian :

Les Utins à Tannay et Chavannes de Bogis. Les Hutinets, champs, à Founex, Aux Utins à Crassier, Vich, Trélex, Begnins, Rolle, Morges, Préverenges, Lonay, Ecublens, Orbe, Chavornay, Method, Treycovagnes, Essert-Pittet, Yverdon, Yvorne.

Quelques chartes renseignent sur l'ancienneté de la culture de la vigne en diverses localités. Ainsi on trouve : En Vignie à Yens, 1295; Vinnie à Cully ou Riez, 1226; Vigney à Clarens, 1280; Vigniez à Lavey, 1232; Vignie à Morcles, 1280.

On remarquera les localités de Belmont sur Yverdon, La Chaux, Granges, Marnand, Senarclens, Sergey, Grandcour, Noréaz, Saubraz, où la vigne est aujourd'hui inconnue. Un acte de 1377 parle de deux poses de vignes au Chavilliard rière Bettens, ce qui est aussi étonnant.

Ce recul n'est pas spécial au canton de Vaud. On le retrouve dans le Haut-Valais et partout en Suisse où la vigne se cultivait au moyen-âge en quantité de lieux où elle a disparu depuis. Il ne doit pas être attribué à des changements dans le climat, qui serait devenu plus rude, mais uniquement à des circonstances économiques, les mêmes qui, aujourd'hui, amènent une diminution considérable dans la culture des céréales, et même sa disparition complète dans certaines régions, et la transformation des champs en prairies.

(A suivre.)

Avant de dire oui. — Avant de vous décider au mariage, informez-vous si la personne sur qui vous avez jeté votre dévolu cultive la musique.

Si oui, tâchez de savoir à quel compositeur vont ses préférences.

L'objet de vos soupirs manifesta-t-il une prédilection marquée pour Strauss, elle est frivole; pour Beethoven, elle est acariâtre; pour Liszt, elle est ambitieuse; pour Verdi, elle est trop sentimentale; pour Mozart, trop prude; pour Offenbach, elle est étourdie; pour Wagner, elle est toquée.

Vous voilà renseigné.

(A suivre.)

Un médecin très courtois voulait témoigner sa reconnaissance à une actrice célèbre, à l'amabilité de laquelle il devait la clientèle de deux ou trois personnes de marque. Mais il ne savait comment s'y prendre pour ménager les susceptibilités de l'artiste.

Soudain, il apprend qu'elle a un faible pour les belles reliures.

Il commande aussitôt un superbe cartonage, représentant un volume avec nervures et filets dorés. Pour mieux tromper l'œil, le cartonnier grava au dos : *Histoire de l'Art* et crut fendre la broche en ajoutant : *Tomé I.*

Le médecin ne prit pas garde à la chose. Il glissa dans le cartonage quelques billets de banque et, profitant d'une occasion favorable, déposa le cadeau sur la cheminée de la dame.

Le lendemain, il reçut ce petit billet parfumé :

« Cher Monsieur,

» J'ai lu avec le plus vif plaisir le premier volume de l'intéressant ouvrage que vous avez eu la charmante gracieuseté de m'offrir. C'est vous dire avec quelle impatience j'attends les volumes suivants.

» Votre bien affectonnée, ... »

Le médecin comprit. « Diable ! » fit-il.

Mais il s'exécuta de bonne grâce. Il fit confectionner un second cartonage, en tout pareil au premier, puis y glissa également quelques